



Ripardière Productions

RIPARDIÈRE PRODUCTIONS

28 rue de la Ripardière 85000 La Roche-sur-Yon
ripardiere productions@orange.fr

Compte rendu de la réunion de bureau 10 mai 2016 à 18h30 au 36 rue de la Ripardière

Participants :

Daniel RABILLER, Françoise THOMAS, Jacky GUILLONNEAU, Yves GRATON, Yves THOMAS

Invité : Michel MOCQUARTD

Rappel de l'ordre du jour :

- Point sur le matériel dont dispose l'association
- Les nouveaux reportages engagés et ceux en cours
- Cas particulier du reportage sur le Marath'Yonnaise (effectif à engager)
- Point sur les finances de l'association
- Questions diverses

=====

Traitement de l'ordre du jour :

Point sur le matériel dont dispose l'association :

Le matériel utilisé pour la réalisation des vidéos, est à 90% propriété de Daniel.

Daniel :

2 caméras + 1 caméscope

1 caméra GO pro + 1 caméra Sony sport.

1 appareil photo Canon faisant caméra.

Matériel de montage, d'éclairage et de prise de son.

Daniel et Michel :

Caméra sur drone

Ripardière Production :

Un micro pour prise de son sur perche (cette dernière est issue d'un montage maison)

Une batterie pour le drone offerte par l'association la Marath'Yonnaise.

Les moyens financiers de l'association ne permettent pas d'investir dans des matériels onéreux.

Vidéos engagées ou en prévision :

Engagées :

- Course nature la Marath'Yonnaise le dimanche 22 mai (8 cadres, 2 pilotes du drone, un intervieweur)

- Suite du portrait de Valérie BABIN le 8 juin
- Spectacle des petites sections de l'association « Danse Saint André » le 25 juin à La Longère de Beaupuy.
- En cours mais en fin de réalisation, pour le conseil citoyen de St André Val d'Ornay Forges, « Forges au fil des mots »

En projet :

- 30 ans de la radio Graffiti Urban Radio (4 juin)
Daniel et Yves Thomas doivent rencontrer le directeur Lyonel BERNARD pour caler les conditions d'intervention de Ripardièrre Production. Contacts pour cette rencontre en cours.
- Fiction « Effet boomerang », début de la réalisation en septembre.
- Reportage sur l'église Saint Louis, prévu à partir de septembre.
- Road Movie sur la troupe de théâtre de l'amicale laïque Flora Tristan, toujours en projet, mais qui devrait se faire en partenariat avec Daniel GRASSET de « Images 85 » (CE de La Poste)
Les contacts sont assurés par Daniel Rabiller.

Course nature La Marath'Yonnaise :

Il s'agit d'un reportage majeur dans l'existence de l'association de par le nombre de personnes engagées dans "l'aventure".

Un dossier réalisé par YT est disponible pour toutes les personnes impliquées dans le reportage.

Il sera remis à chacune des personnes concernées.

YT réalisera des badges d'identification à entête Ripardièrre Productions.

Point sur les finances : (Jacky)

11 adhésions à 30,00 €	330,00 €
3 adhésions couple à 50,00 €	150,00 €
1 adhésion association à 50,00 €	50,00 €
Dons :	
Michel SAPIN	50,00 €
Louis JAUD	50,00 €
Raymond BACHER	30,00 €
Danse St André	37,00 €
Partenariat Crédit Mutuel St André	600,00 €
 Total des ressources 2016	 1297,00 €

Reste au 10 mai : 1154,50 €

A venir, l'assurance responsabilité civile pour l'utilisation du drone 350,00 €

Questions diverses :

- Fiche suivi de projet

Pour faciliter le partage des informations concernant les projets, il est décidé de créer des "fiches suivi de projet".

YT se charge de ces fiches qui seront envoyées aux membres du bureau ainsi qu'aux personnes impliquées dans un projet. Chacun pourra intervenir sur les fiches et les transmettre à chaque destinataire.

Les premières fiches concerneront :

Portrait de Valérie Babin

Reportage sur l'église St Louis

MSA corps en accord (ce reportage est abandonné)

Graffiti Urban Radio

40 ans de la troupe de Théâtre de l'amicale laïque Flora Tristan

- Histoire du quartier de l'Angelmière (proposition de Robert Fouchar)

Robert propose de réaliser un reportage sur la particularité du quartier de l'Angelmière et ses jardins partagés.

Voir avec lui pour préciser son idée.

- Reportage sur un mur de dessin situé Val de Forges. Proposé par Nicolas Pichon.

Cette proposition devra être approfondie, mais elle ne suscite aucun enthousiasme....

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures.